

Reitmans (Canada) Limitée annonce ses résultats pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020

MONTREAL, le 24 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Les résultats de la société pour les 13 semaines closes le 1^{er} août 2020 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2021 ») et pour les 26 semaines closes le 1^{er} août 2020 (le « premier semestre de l'exercice 2021 ») et ceux des périodes comparatives respectives de 13 semaines closes le 3 août 2019 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2020 ») et de 26 semaines closes le 3 août 2019 (le « premier semestre de l'exercice 2020 ») présentent de façon distincte les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées, comme il est décrit plus loin à la rubrique intitulée « Activités abandonnées ».

Période de 13 semaines close le 1^{er} août 2020

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2021 ont diminué de 44,2 millions de dollars, ou 23,5 %, pour s'établir à 144,0 millions de dollars par rapport à 188,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2020, principalement en raison de l'incidence de la fermeture temporaire des magasins, de la réouverture graduelle des magasins (comme il est décrit plus loin à la rubrique intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture »), ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux pré-pandémie au deuxième trimestre de l'exercice 2021, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2021 a diminué de 27,7 millions de dollars, ou 28,0 %, pour s'établir à 71,3 millions de dollars, comparativement à 99,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 52,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 49,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La baisse de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable à l'augmentation des activités de promotion durant le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Le résultat des activités d'exploitation lié aux activités poursuivies s'est traduit par une perte de 26,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à une perte de 1,6 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La diminution de 25,1 millions de dollars s'explique surtout par la baisse des ventes, la diminution de la marge brute et les coûts de restructuration de 23,5 millions de dollars, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, qui comprennent le soutien de 13,5 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

La perte nette liée aux activités poursuivies du deuxième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 27,4 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,56 \$), comparativement à 2,4 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,04 \$) pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. L'augmentation de 25,0 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 23,5 millions de dollars engagés, alors que la diminution du bénéfice brut, et l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat ont été contrebalancés en quasi-totalité par la baisse des charges financières nettes et une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté¹ lié aux activités poursuivies s'est établi à 5,3 millions de dollars, comparativement à 19,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La diminution de 14,3 millions de dollars est principalement imputable au recul de 27,7 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des

charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 12,3 millions de dollars et l'augmentation de 1,1 million de dollars du profit de change.

Comme il est décrit plus loin à la rubrique intitulée « Activités abandonnées », la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle dans le cadre de son plan de restructuration. La perte nette liée aux activités abandonnées du deuxième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 44,6 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net lié aux activités abandonnées de 2,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La hausse de 46,9 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 50,7 millions de dollars engagés par suite de la décision de la société de fermer ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle dans le cadre de son plan de restructuration d'ensemble. Une diminution attendue de la marge brute en pourcentage des ventes a été enregistrée avec la liquidation de la marchandise par suite de la fermeture des magasins de ces bannières.

Période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020

Les ventes du premier semestre de l'exercice 2021 ont diminué de 112,2 millions de dollars, ou 33,2 %, pour s'établir à 225,3 millions de dollars comparativement à 337,5 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2020, principalement en raison de l'incidence de la fermeture temporaire des magasins, de la réouverture graduelle des magasins ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux prépandémie au deuxième trimestre de 2021, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

La marge brute du premier semestre de l'exercice 2021 a diminué de 79,2 millions de dollars, ou 44,2 %, pour s'établir à 99,8 millions de dollars, comparativement à 179,0 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2020. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 53,0 % pour le premier semestre de l'exercice 2020 à 44,3 % pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette baisse de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable au fait que la marchandise de printemps s'est vendue à des prix promotionnels qui reflètent une plus importante démarque qu'à l'habitude en raison de la fermeture temporaire des magasins durant une partie du premier semestre de l'exercice 2021 et à l'augmentation de 2,0 millions de dollars des réserves de stocks alors que les tendances relatives à l'achalandage en magasin sont inférieures aux niveaux observés avant la pandémie, ce qui nécessitera des démarques plus importantes et une augmentation des activités de promotion des ventes à l'avenir.

Le résultat des activités d'exploitation lié aux activités poursuivies s'est traduit par une perte de 82,7 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021, comparativement à une perte de 17,3 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2020. La diminution de 65,4 millions de dollars s'explique surtout par la baisse des ventes, la diminution de la marge brute et les coûts de restructuration de 23,5 millions de dollars, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, qui comprennent le soutien de 19,5 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») pour le premier semestre de l'exercice 2021.

La perte nette liée aux activités poursuivies du premier semestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 74,1 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,52 \$), comparativement à 16,6 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,26 \$) pour le premier semestre de l'exercice 2020. L'augmentation de 57,5 millions de dollars de la perte nette liée aux activités poursuivies est principalement attribuable à la diminution du bénéfice brut, aux coûts de restructuration et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes et une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble.

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté¹ lié aux activités poursuivies correspond à une perte de 14,0 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 25,8 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2020. La diminution de 39,8 millions de dollars est principalement imputable au recul de 79,2 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 27,2 millions de dollars et l'augmentation de 12,2 millions de dollars du profit de change.

La perte nette liée aux activités abandonnées du premier semestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 72,6 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net lié aux activités abandonnées de 3,9 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2020. L'accroissement de 76,5 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 50,7 millions de dollars, à la hausse de 21,1 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers comptabilisés par suite de la décision de la société de fermer ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle et à une diminution attendue de la marge brute par suite de la liquidation de la marchandise à la fermeture de magasins de ces bannières, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la réduction des charges d'exploitation en raison de la fermeture temporaire des magasins et des mesures prises par la société pour réduire les coûts.

Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture

Depuis que la maladie à coronavirus (COVID-19) a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, le 11 mars 2020, les conséquences sur la société ont été considérables. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation du virus ont forcé la société à fermer temporairement tous ses magasins de détail au pays à compter du 17 mars 2020. Au cours de la période de fermeture, les seules ventes de la société ont été réalisées sur ses sites de commerce électronique; le centre de distribution et de traitement des commandes de la société est resté ouvert tandis que la société a mis à profit ses capacités d'expédition à partir des magasins. Conformément aux lois et règlements des régions et provinces visées, à la fin mai 2020, la société a commencé à rouvrir ses magasins de détail. À la fin juin 2020, tous les magasins de la société étaient ouverts. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la société a engagé des coûts supplémentaires liés à l'acquisition d'équipements de protection individuelle et de fournitures additionnelles dans le cadre des protocoles de distanciation physique et de nettoyage mis en place dans ses magasins de détail, son centre de distribution et de traitement des commandes et son siège social.

La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société s'attachera à surveiller de près sa situation de trésorerie et à contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

La société a pris plusieurs mesures afin de protéger sa situation financière durant cette période difficile, notamment les suivantes :

- mise à pied temporaire d'un nombre substantiel d'employés des magasins et du siège social;
- mise à contribution de tous les autres employés, collectivement, aux initiatives actuelles de compression des coûts par l'entremise de réductions de salaire temporaires;
- annulation ou report des dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021;
- ajustements des niveaux de stocks par l'annulation ou le report de nombreuses commandes;

- réduction de toutes les dépenses discrétionnaires autres que la masse salariale, y compris les frais de marketing et de déplacement;
- prolongation des délais de paiement et demande de concessions temporaires sur les prix aux fournisseurs pour les achats de marchandises et autres achats.

Ces mesures ont permis d'atténuer en partie les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société. Cependant, compte tenu de la détérioration de la performance financière et de la situation financière de la société depuis la fin de l'exercice 2020 et de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, et après avoir évalué toutes ses options stratégiques, le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Depuis sa requête initiale le 19 mai 2020, la société a obtenu une prolongation initiale de sa période de protection aux termes de la LACC jusqu'au 29 juillet 2020, puis a obtenu une autre prolongation jusqu'au 16 octobre 2020. Le processus prévu par la LACC permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin d'assurer le repositionnement à long terme de la société (le « plan de restructuration »). Le 1^{er} juin 2020, la société a annoncé, dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle et la réduction de ses effectifs d'environ 1 100 employés dans ses magasins de détail et d'environ 300 employés à son siège social. Ceci a mené à la fermeture de tous les magasins de détail des deux bannières. Leurs sites Web de commerce électronique respectifs ont également cessé leurs activités. Se reporter à la section intitulée « Activités abandonnées ».

Après la clôture de la période, le contrôleur a amorcé un processus de réclamation pour les montants dus aux créanciers qui existaient en date du 19 mai 2020. Les créanciers devront déposer leur preuve de réclamation et les anciens employés devront soumettre le document d'avis de contestation approprié auprès du contrôleur au plus tard le 21 octobre 2020. Toutes ces réclamations seront ensuite prises en compte dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure.

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la négociation des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de Reitmans a été suspendue le 19 mai 2020 et les actions de la société ont été retirées de la cote à la TSX à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2020. La société a commencé à travailler à un plan de transition afin de permettre la négociation de ses actions à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V »), et, après la clôture de la période, soit le 3 septembre 2020, ses actions ont commencé à se négocier à la TSX-V. Les symboles boursiers des actions ordinaires et des actions de catégorie A de la société sont demeurés les mêmes, soit RET et RET-A, respectivement.

Pour le premier semestre de l'exercice 2021, la société a subi une perte nette de 146,7 millions de dollars. Au 1^{er} août 2020, les passifs courants de 281,4 millions de dollars de la société dépassaient ses actifs courants de 222,1 millions de dollars. Après la clôture de la période, le 5 août 2020, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un montant maximal de 60 millions de dollars. À la date des présentes, la société n'a pas eu besoin d'effectuer de prélèvements sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Étant donné l'incertitude entourant l'incidence à venir de la pandémie de COVID-19, la société ne peut garantir qu'elle n'utilisera pas le prêt débiteur-exploitant dans le futur.

Ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 1^{er} août 2020 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. Pour le reste de l'exercice 2021, la société continuera d'examiner les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice 2021, s'il y a lieu.

Activités abandonnées

Dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, dont les résultats et les flux de trésorerie ont par conséquent été reclassés dans les activités abandonnées. Selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les états comparatifs des résultats et du résultat global doivent être présentés à nouveau comme si les activités avaient été abandonnées à compter du début de l'exercice comparatif. Les activités abandonnées ont donc été exclues de la perte liée aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice(perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

Dividendes

Lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 24 septembre 2020, dans le but de conserver des liquidités pour financer les activités courantes, le conseil a décidé de suspendre le dividende trimestriel en trésorerie. La société continuera d'évaluer sur une base trimestrielle le montant des dividendes futurs éventuels.

À propos de Reitmans (Canada) Limitée

La société est un important détaillant de vêtements pour femmes qui compte des magasins de vente au détail dans l'ensemble du Canada. En date du 1^{er} août 2020, la société exploitait 440 magasins, soit 255 Reitmans, 105 Penningtons et 80 RW&CO. Comme il est mentionné précédemment, tous les magasins Thyme Maternité et Addition Elle ont été fermés dans le cadre du plan de restructuration.

¹Mesures financières non conformes aux PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent communiqué de presse contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à

titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers et les coûts de restructuration. La société a mis à jour sa définition du BAIIA ajusté afin d'en exclure les coûts de restructuration qui ont été engagés dans le cadre du plan de restructuration. Par suite du classement des activités d'Addition Elle et de Thyme Maternité dans les activités abandonnées, le BAIIA ajusté a aussi été ajusté pour exclure les activités abandonnées.

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette lié aux activités poursuivies, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des coûts de restructuration et des activités abandonnées présente les résultats des activités poursuivies. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont

mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture », le 17 mars 2020, la société a annoncé la fermeture temporaire de ses magasins de détail, lesquels ont rouvert entre la fin mai 2020 et la fin juin 2020, tandis que ses sites de commerce électronique ont été en exploitation tout au long du premier semestre de l'exercice 2021. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent communiqué de presse ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2021. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté :

	Pour les deuxièmes trimestres de		Pour les premiers semestres de	
	2021	2020 ¹	2021	2020 ¹
Perte nette liée aux activités poursuivies	(27,4)	\$ (2,4)	\$ (74,1)	\$ (16,6)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5,6	20,8	25,1	41,4
Dépréciation d'actifs non financiers	2,2	0,8	8,3	2,1
Produits de dividendes	-	(0,6)	-	(1,3)
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,5)	(0,2)	(0,9)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	-	1,8	-	3,9
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,4	1,6	3,0	3,1
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,1	(1,9)	0,4	(5,9)
Coûts de restructuration	23,5	-	23,5	-
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	5,3	\$ 19,6	\$ (14,0)	\$ 25,8
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en % des ventes	3,7	% 10,4	(6,2)	% 7,6

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités conformément à la définition actuelle, qui ne tient pas compte de l'incidence des activités abandonnées.

Déclarations prospectives

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations

prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent communiqué de presse et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent communiqué de presse comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du rapport de gestion de la société et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la section intitulée « Déclarations prospectives » du rapport de gestion de la société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

Les états financiers complets de la société, ainsi que les notes y afférentes et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, sont disponibles sur le Web, à l'adresse www.sedar.com.

Montréal, le 24 septembre 2020

Stephen F. Reitman
Le président et chef de la direction
Téléphone : (514) 384-1140
Site Web de la société : www.reitmanscanadalimitee.com

RETMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019 ¹	1 ^{er} août 2020	3 août 2019 ¹
Ventes	143 987	\$ 188 166	\$ 225 313	\$ 337 455
Coût des biens vendus	72 757	89 156	125 497	158 450
Marge brute	71 230	99 010	99 816	179 005
Frais de vente et de distribution	65 002	88 449	134 076	171 771
Charges administratives	7 215	11 382	16 611	22 450
Dépréciation d'actifs non financiers	2 208	804	8 243	2 056
Coûts de restructuration	23 545	-	23 545	-
Résultat des activités d'exploitation	(26 740)	(1 625)	(82 659)	(17 272)
Produits financiers	805	1 114	11 911	2 234
Charges financières	1 418	3 775	2 967	7 450
(Perte) avant impôt sur le résultat	(27 353)	(4 286)	(73 715)	(22 488)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	131	(1 924)	443	(5 926)
Perte nette liée aux activités poursuivies	(27 484)	(2 362)	(74 158)	(16 562)
(Perte) bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	(44 559)	2 307	(72 564)	3 893
Perte nette	(72 043)	\$ (55)	\$ (146 722)	\$ (12 669)
Perte par action				
De base	(1,47)	\$ (0,00)	\$ (3,00)	\$ (0,20)
Dilué(e)	(1,47)	(0,00)	(3,00)	(0,20)
Perte par action liée aux activités poursuivies				
De base	(0,56)	\$ (0,04)	\$ (1,52)	\$ (0,26)
Dilué(e)	(0,56)	(0,04)	(1,52)	(0,26)

1) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

RETMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	1 ^{er} août 2020	3 août 2019
Perte nette	(72 043)	\$ (55)	\$ (146 722)	\$ (12 669)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être				
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 273 \$ pour la période de 26 semaines close le 1 ^{er} août 2020; après impôt de 726 \$ pour la période de 13 semaines et de 16 \$ pour la période de 26 semaines closes le 3 août 2019)	-	(1 981)	(754)	42
Écarts de conversion	195	49	(81)	(48)
Total des autres éléments du résultat global	195	(1 932)	(835)	(6)
Résultat global total	(71 848)	\$ (1 987)	\$ (147 557)	\$ (12 675)

RETMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	1 ^{er} février 2020
ACTIFS			

ACTIFS COURANTS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79 345	\$	49 562	\$	89 410	\$
Titres négociables	-		45 834		-	
Clients et autres débiteurs	12 975		6 759		6 313	
Actif financier dérivé	-		423		1 124	
Impôt sur le résultat recouvrable	-		294		-	
Stocks	107 929		165 510		147 428	
Charges payées d'avance	21 862		16 277		9 441	
Total des actifs courants	222 111		284 659		253 716	

ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles	75 800	91 599	88 090
Immobilisations incorporelles	13 244	20 439	20 267
Actifs au titre de droits d'utilisation	142 794	203 262	198 097
Goodwill	-	11 843	-
Impôt sur le résultat différé	-	28 219	-
Total des actifs non courants	231 838	355 362	306 454

TOTAL DES ACTIFS	453 949	\$	640 021	\$	560 170	\$
-------------------------	---------	----	---------	----	---------	----

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs et autres créditeurs	35 643	\$	115 235	\$	109 674	\$
Passif financier dérivé	-		739		348	
Produits différés	12 432		12 695		15 042	
Impôt sur le résultat à payer	1 630		-		3 207	
Partie courante des obligations locatives	46 161		63 539		61 618	
Obligations pouvant faire l'objet d'une transaction	185 579		-		-	
Total des passifs courants	281 445		192 208		189 889	

PASSIFS NON COURANTS			
Obligations locatives	122 797	148 949	152 251
Passif au titre des retraites	3 442	21 191	24 213
Total des passifs non courants	126 239	170 140	176 464

CAPITAUX PROPRES			
Capital social	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport	10 288	10 274	10 283
Résultats non distribués	9 633	241 283	156 355
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 062)	(1 290)	(227)
Total des capitaux propres	46 265	277 673	193 817

TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	453 949	\$	640 021	\$	560 170	\$
--	---------	----	---------	----	---------	----

RETMANS (CANADA) LIMITÉE

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social		Surplus d'apport		Résultats non distribués		Cumul des autres éléments du résultat global		Total des capitaux propres	
Solde au 2 février 2020	27 406	\$	10 283	\$	156 355	\$	(227)	\$	193 817	\$
Perte nette	-		-		(146 722)		-		(146 722)	
Total des autres éléments du résultat global	-		-		-		(835)		(835)	
Résultat global total pour la période	-		-		(146 722)		(835)		(147 557)	
Charge de rémunération fondée sur des actions	-		5		-		-		5	
Total des apports des propriétaires de la société	-		5		-		-		5	
Solde au 1 ^{er} août 2020	27 406	\$	10 288	\$	9 633	\$	(1 062)	\$	46 265	\$
Solde au 3 février 2019	38 397	\$	10 245	\$	292 239	\$	(1 284)	\$	339 597	\$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 16 (après impôt)	-		-		767		-		767	
Solde retraité au 3 février 2019	38 397		10 245		293 006		(1 284)		340 364	

Perte nette	-	-	(12 669)	-	(12 669)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	(6)	(6)
Résultat global total pour la période	-	-	(12 669)	(6)	(12 675)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	29	-	-	29
Dividendes	-	-	(6 334)	-	(6 334)
Achat d'actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'importante offre publique de rachat	(10 991)	-	-	-	(10 991)
Excédent du prix d'achat des actions de catégorie A sans droit de vote sur leur valeur comptable	-	-	(32 720)	-	(32 720)
Total des (distributions versées aux) apports des propriétaires de la société	(10 991)	29	(39 054)	-	(50 016)
Solde au 3 août 2019	27 406	\$	10 274	\$	241 283
				\$	(1 290)
				\$	277 673
					\$

RETMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	1 ^{er} août 2020	3 août 2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(72 043)	\$ (55)	\$ (146 722)	\$ (12 669)
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 801	25 060	32 494	50 187
Dépréciation d'actifs non financiers	8 948	804	29 559	2 288
Charge de rémunération fondée sur des actions	3	(69)	5	67
Variation nette de la juste valeur de titres négociables	-	1 792	-	3 855
Variation nette du transfert vers les stocks de la perte réalisée (du profit réalisé) sur les couvertures de flux de trésorerie	-	1 307	(250)	1 307
Perte (profit) de change	14 200	(1 127)	805	(4 095)
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	(2 881)	-	(2 881)	-
Intérêts sur les obligations locatives	1 546	1 943	3 423	3 864
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	(68)	(1 114)	(226)	(2 234)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	131	(1 079)	523	(4 499)
	(41 363)	27 462	(83 270)	38 071
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	(2 006)	2 345	(6 796)	1 587
Stocks	43 164	(6 180)	39 499	(18 701)
Charges payées d'avance	(10 653)	(1 157)	(12 421)	(2 699)
Fournisseurs et autres créditeurs	(94 133)	25 416	(75 173)	18 387
Obligations pouvant faire l'objet d'une transaction	185 579	-	185 579	-
Passif au titre des retraites	(20 719)	26	(20 771)	147
Produits différés	(2 299)	(1 104)	(2 610)	(2 514)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	57 570	46 808	24 037	34 278
Intérêts reçus	44	418	360	1 066
Dividendes reçus	-	648	-	1 294
Impôts sur le résultat reçus	-	-	112	12
Impôts sur le résultat payés	-	(2 268)	(1 941)	(3 697)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	57 614	45 606	22 568	32 953
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	(2 029)	(5 970)	(3 387)	(12 141)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 029)	(5 970)	(3 387)	(12 141)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes payés	-	(3 167)	-	(6 334)
Paiements au titre des obligations locatives	(16 566)	(19 028)	(28 441)	(37 773)
Achat d'actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'importante offre publique de rachat	-	(43 711)	-	(43 711)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(16 566)	(65 906)	(28 441)	(87 818)
(PERTE) PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE	(2 371)	1 179	(805)	4 050
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	36 648	(25 091)	(10 065)	(62 956)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE

42 697

74 653

89 410

112 518

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE

79 345

\$

49 562

\$

79 345

\$

49 562

\$

SOURCE Reitmans (Canada) Limitée

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2020/24/c7867.html>

%SEDAR: 00002316F

Renseignements : Stephen F. Reitman, Le président et chef de la direction, Téléphone : (514) 384-1140

CO: Reitmans (Canada) Limitée

CNW 17:55e 24-SEP-20